



Fiche explicative concernant le Processus de validation des acquis de la formation « Instructeur FFCLD »

Edition 09-2015

Cet examen est nécessaire pour l'obtention du diplôme d'instructeur FFCLD

Description de l'examen :

L'examen se compose de deux parties : une partie écrite et une partie orale.

➤ L'écrit :

❖ L'épreuve écrite comporte deux parties :

- ✓ 1 - Reconnaissance de Style/Caractère et Intro : Cette partie est notée sur 20. Elle est éliminatoire. La note minimale de 15/20 est requise pour valider cette partie.
- ✓ 2 - QCM : Un QCM de 80 questions vous est présenté. Il comporte des questions sur les trois « matières » principales de la formation : Technique de pas, Musique et pédagogie. La note minimale de 64/80 est requise pour valider cette partie. Vous disposez d'une heure pour réaliser cette partie.
- ✓ Si vous validez ces deux parties écrites vous êtes admissible à l'oral.

➤ L'oral ou Pratique :

- ❖ L'épreuve pratique se déroule en deux temps (T1 & T2). La note minimale de 40 sur un total maxi 50 est requise pour valider cette partie.
- ❖ T1 : Tirage au sort et préparation
 - 1 chorégraphie de niveau novice parmi les huit proposées
 - 3 routines (enchainements) de 6 ou 8 temps chacune
 - 2 « basics » parmi les cinq proposésAprès le tirage, le candidat dispose de 40 minutes de préparation pour travailler les éléments qu'il a tirés au sort.
- ❖ T2 : Epreuve « pratique »

- Les examinateurs demandent au candidat d'effectuer 10 pas au choix de l'examineur. Exercice noté sur 10 : 1 point par pas.
 - Les examinateurs posent 5 questions de cours (pas, notion...). Exercice noté sur 10 : 2 points par bonne réponse
 - Le candidat effectue les 2 « basics » qu'il a tirés au sort. Exercice noté sur 4 : 2 points par « Basics »
 - Le candidat effectue les 3 routines qu'il a tirées au sort. Exercice noté sur 6 : 2 points par routine.
 - Le candidat présente la chorégraphie qu'il a tirée au sort. Il effectue plusieurs murs avec le calling adéquat et en comptant. Il répond aux diverses questions posées par les examinateurs. Il est ensuite demandé au candidat d'effectuer quelques murs en musique. Le candidat peut garder la fiche de danse sous les yeux pendant cet exercice.
- ❖ Si le candidat échoue à l'oral il conserve la note qu'il a obtenue à l'écrit et pourra repasser son oral quand il le souhaitera.

En cas de réussite à l'examen complet, un diplôme fédéral FFCLD d'Instructeur lui est remis.

